



Commission Régionale Football Loisirs

SAISON 2022/2023

PROCÈS-VERBAL N°27

Réunion du : **Mercredi 15 mars 2023** par présentiel et visio-conférence

Animateur : M. AUVITU.

Présents : MME GOFFAUX, MM. ELLIBINIAN, LE CAVIL, GORIN, THOMAS, GUILLAUME (G.C.S.P.)

Assiste : M. MATHIEU (C.D.)

Excusé : M. BOUDJEDIR.

INFORMATIONS GENERALES

La Commission informe les équipes qu'elle n'acceptera plus de demande de report de matchs.

849952 – SUPP. MONTPELLIERS

La Commission prend connaissance du courriel de SUPP. MONTPELLIER et informe que la non-utilisation de la tablette n'entraîne pas de sanctions dans la configuration décrite.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er RAPPEL :

25453477 - TROMBLONS DU MIDI / MOUSSY LE NEUF ES 1 du 06/03/2023 (TROPHÉE CHAMPIONS SAMEDI MATIN)

25616096 - ANCIENS ESCP FOOT /SUPP. ST-ETIENNE du 06/03/2023 (TROPHÉE CHAMPIONS SUPP. / VERBEKE)

25616097- TELECOM RECHERCHE AS / SUPP. OLYMPIQUE LYON du 06/03/2023 (COUPE CREDIT MUTUEL SUPP. / VERBEKE)

2eme ET DERNIER RAPPEL AVANT SANCTIONS :

25219484 - RED STAR FC / LUXEMBOURG FC du 20/02/2023 (SUPPORTERS)

CHALLENGE JEAN VERBEKE**POULE A :****25219933 - NIKE FC / COSMOS 17 du 13/03/2023**

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel de la rencontre, la Commission enregistre le forfait non avisé de NIKE FC.

NIKE FC : -1 pt / 0 but

COSMOS 17 : 3 pts / 5 buts.

La totalité des frais de déplacement de l'arbitre sont à la charge de NIKE FC.

POULE B :**25220022 - APSAP PARIS / PETITS ANGES 13/03/2023**

La Commission ne peut répondre favorablement à la demande de report de PETITS ANGES et enregistre le forfait de cette équipe.

APSAP PARIS : 3 pts / 5 buts.

PETITS ANGES : -1 pt / 0 but.

CHAMPIONNAT SUPPORTERS**25219494 - SUPP. RENNES / SUPP. NANTES du 13/03/2023**

Courriel de SUPP. RENNES, la Commission enregistre le forfait de cette équipe.

Supp. RENNES : -1 pt / 0 but

Supp. NANTES : 3 pts / 5 buts

25219494 - OLYMPIQUE BAGATELLE / ISL UNITED du 13/03/2023

Courriel de OLYMPIQUE BAGATELLE, la Commission enregistre le forfait de cette équipe.

OLYMPIQUE BAGATELLE : -1 pt / 0 but

ISL UNITED : 3 pts / 5 buts

CHAMPIONNAT SAMEDI MATIN**POULE B :****25226673 - USBC / PARIS XIII ES du 09/02/2023**

La Commission accuse réception du courriel d'USBC et maintient sa décision de donner match perdu par pénalité pour absence de feuille de match suite à deux rappels (PV n° 26 du 08/03/2023).

25226683 - RED STAR CRETEIL / BRAZIL DIAMONDS du 11/03/2023

Après lecture des rapports des 2 équipes et en l'absence de l'arbitre officiel, la Commission donne match à jouer à une date ultérieure.

25226682 - PARIS XIII ES / PLUG IT CLUB du 11/03/2023

Courriel de PLUG IT CLUB, la Commission enregistre le forfait de cette équipe.

PARIS XIII ES : 3 pts / 5 buts

PLUG IT CLUB : - 1 pt / 0 but

Par ailleurs, la Commission donne la totalité des frais de déplacement à la charge de PLUG IT CLUB au motif que :

- le courriel de PLUG IT CLUB n'a pas été envoyé au bon service de la LPIFF
- l'arbitre officiel de la rencontre n'a pas pu être averti et s'est donc déplacé.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF FOOT LOISIRS

- **Franciliens**

25616062 - LANCIERS FC / SOUM DE VANVES du 06/03/2023

Courriel de LANCIERS FC, la Commission prend note.

- **Supporters / Jean Verbeke**

25616088 - PRODUCTEURS PASSOGOL / CAP 12 du 09/03/2023

Courriel de PRODUCTEURS PASSOGOL, la Commission enregistre le forfait de cette équipe. CAP 12 est qualifié pour le tour suivant du 20/03/2023.

- **Samedi matin**

25616107 - MOUSSY LE NEUF 1 / LUDOPIA AS du 18/03/2023

Courriel de LUDOPIA AS, la Commission enregistre le forfait de cette équipe. MOUSSY LE NEUF 1 est qualifié pour le tour suivant.

Prochaine réunion : mercredi 22 mars 2023